



**Serge BRUNET**

**CONSEIL DE L'INTERREGION GRAND OUEST**

**VENDREDI 8 JUIN 2018  
AU SIEGE DE LA LIGUE DE NORMANDIE**

**COMPTE RENDU**

**Début des travaux :** à 9h00

Présents :

**Les élus :**

**Région Centre Val-de-Loire :**

Olivier DUPAS :	Trésorier
Dominique LEFEBURE :	Secrétaire Général
Cécile DUCHATEAU :	CTR et commission natation course

**Région Pays de la Loire :**

Joël PINEAU :	Président
Philippe LEBLON :	Secrétaire Général
Hedi ROMDANE :	Water polo
Marie Claire DOUET :	Natation artistique

**Région Normandie :**

Philippe BRIOUT :	Président
Pascal RICHET :	Trésorier
Sébastien GANDELIN :	Vice Président et commission natation course

**Région Bretagne :**

Serge BRUNET :	Président
Jean Yves ABGRALL :	Membre et eau libre

Excusés :

Michel SAUGET :	Centre Val de Loire
Patrick GASTOU :	Centre Val de Loire
Daniel GUERIN :	Bretagne
Jean Marc TOURTEAU :	Bretagne
Jacques LEFEVRE :	Pays de la Loire
Annabelle PIEDNOIR :	CTR natation artistique
Laurent GUIVARC'H :	DTR grand ouest
Vincent KERREC :	water polo

Serge BRUNET, souhaite la bienvenue à tous et remercie les représentants des quatre régions de leur présence à cette journée de travail.

Philippe BRIOUT a le plaisir d'accueillir ce Conseil de l'Interrégion dans les locaux spacieux et fonctionnels de la Ligue de Normandie.

Il présente sommairement les objectifs de la Normandie qu'il veut en phase avec le projet de la FFN.

Serge souhaite rendre hommage à Pierre FOULET et Eric Boissière qui nous ont quittés dernièrement.

Il propose que le Conseil ait une pensée à l'égard de Michel SAUGET et de Patrick GASTOU en convalescence.

Serge rappelle le déroulé et l'ordre du jour de la journée.

Il convient d'adresser un courrier au Président de la FFN en lui précisant que les quatre régions demandent un maintien de l'Interrégion Grand ouest sur le plan sportif et juridique dans les statuts de la FFN.

En effet, la natation artistique et le water polo fonctionnent dans une logique dominante interrégionale.

De plus, la natation course, en plein respect avec la philosophie du programme fédéral, doit nécessairement créer une confrontation entre le niveau régional et national afin d'offrir à notre population de nageurs des objectifs identifiés dans des niveaux de performances.

Pour cela, il faut obligatoirement s'organiser, le besoin de se regrouper est réel sur le plan technique et non politique.

### **Intervention de chacune des disciplines :**

Natation course : Sébastien GANDELIN et Cécile DUCHATEAU

Voir en annexe, le compte rendu de cette commission qui s'est tenue le 15 mai 2018.

L'opération sur l'OPEN à Chartres les 7 et 8 juillet prochains concerne 19 nageurs et 5 entraîneurs. Cécile pilote cette action adossée à de la formation.

### **Calendrier 2018-2019 :**

- Dates protégées dans les quatre régions. Les Ligues s'engagent à ne pas labelliser des Meetings sur ces dates :
  - o 8 et 9 décembre : Championnats régionaux (en 25 ou 50m).
  - o 21-22 et 23 décembre : Championnats Interrégionaux hiver en 50m à Rennes. Une demande de labellisation auprès de la FFN va être réalisée (250€).
  - o 15-16 et 17 mars Championnats régionaux de printemps (en 50m).
  - o 3-4 et 5 mai : Championnats interrégionaux N3 à Tours. Une demande de labellisation auprès de la FFN va être réalisée (250€).
  - o 8 et 9 juin Coupe de l'ouest des jeunes à Rouen.
  - o 28-29 et 30 juin Championnats régionaux d'été (en 50m).
  - o 12-13 et 14 juillet : Championnats interrégionaux jeunes à Angers.

Les lieux sont proposés en attente d'acceptation des Collectivités. Chaque région doit effectuer sa demande à la FFN, dès que possible, sous forme de Meeting, afin de pouvoir rentrer dans la base de données extranat.

Les droits d'engagements pour les compétitions interrégionales sont les suivants :

- Epreuve individuelle : 8€, au lieu de 9€.
- Championnats interrégionaux jeunes (été) à Angers : 45€ par nageur.
- Coupe de l'ouest des jeunes à Rouen : 200€ par département.

Réflexion concernant la part des droits d'engagements attribués à la Ligue organisatrice d'une compétition et à l'interrégion.

Discussions : les points de vue divergent suivant les hypothèses :

- 1500€ par ½ journée pour la Ligue qui organise, mais cela semble excessif ?
- Introduire un plancher pour la Ligue à 6000€ et un plafond à 8000€ ? A noter qu'il avait été déjà décidé d'un plafond à 8000€.
- Demande : que l'interrégion puisse éventuellement aider à l'organisation de grandes manifestations ? ce qui semble difficile ? Ou alors au cas par cas suivant les possibilités financières.

Il est demandé de travailler sur un tableau avec différentes hypothèses précises conduisant à un choix qui sera effectué lors de la réunion du 28 septembre.

En tenant compte qu'un équilibre doit absolument être trouvé afin de répondre à un soutien entre :

- La part pour la Ligue qui organise.
- La part pour l'interrégion.
- Le budget général de l'interrégion incluant le fonctionnement, les actions et les aides apportées aux trois disciplines.

Compte tenu de la conjoncture économique, il est hors question de demander une participation spécifique à chacune des régions et dans le même temps de ne pas mettre financièrement l'interrégion dans une situation délicate.

#### Les actions 2018-2019 :

- Participation à un Meeting Européen : 20 nageurs et 5 à l'encadrement.
- Reconduction de la bannière interrégionale à l'OPEN de France à Chartres.

En l'absence de Jacques, Serge diffuse les tableaux financiers qui ont été adressés.

Jacques demande de faire attention à ne pas puiser systématiquement sur les quelques réserves dont nous disposons.

#### Eau libre : Jean Yves ABGRALL

A contrario de la natation course dont la saison tire à sa fin, la saison eau libre vient tout juste de débuter avec les championnats de France à Gravelines du 31 mai au 4 juin.

Notre interregion y était présente en nombre puisque 70 engagements ont été enregistrés dont 27 pour la Bretagne, 5 pour les Pays de la Loire, 25 pour la Normandie et 13 pour le Centre- Val de Loire.

6 relais mixtes 4 x 1250 m se sont alignés : 2 équipes pour la Bretagne, 3 pour le Normandie, 1 pour le Centre Val de Loire.

Le 5 km était support de la Coupe de France des Régions en eau libre.

L'équipe 1 de la Bretagne monte sur la 3ème marche du podium, le centre Val de Loire termine à la 6ème place et la deuxième équipe de Bretagne à la 9ème place.

Ce furent des Championnats de France de très haut niveau avec une participation étrangère importante surtout sur le 10 km support d'une étape de la Coupe d'Europe à laquelle ont également participé Le Canada, le Brésil et les Etats-Unis.

Nos Nageurs se sont très bien comportés puisqu'ils montent à plusieurs reprises sur les podiums en T.C. mais aussi dans les classements Juniors et intègrent les équipes de France avec sélections de :

- Logan FONTAINE, Clément BATTE et Hugo SAILLARD pour les Euros-Juniors du 13 au 15 juillet à Malte.
- Logan FONTAINE pour les Championnats d'Europe du 8 au 12 août à Glasgow.
- Léan CABON pour la COMEN à Patras en Grèce les 28 et 29 Juillet.

Au cours de ces Championnats de France, la région Centre-Val de Loire a inscrit un officiel A « eau libre » préalablement formé par la FINA SCHOOL, en immersion pour intégrer le Jury et légitimer son affectation de référent « eau libre » dans sa région et assurer ainsi les formations d'officiels. Il conviendrait que la Normandie et les Pays de la Loire en fassent de même dans les saisons futures.

41 étapes ont été enregistrées cette saison en Coupe de France dont 3 en Bretagne (Vitré, Quiberon, Redon) et 2 en Normandie (Granville et Rouen).

Sur les épreuves de l'Aqua Challenge EDF comportant 5 étapes, 2 se déroulent dans notre interrégion à Quiberon (21 et 22 Juillet) et Nantes (9 septembre).

A noter les dérogations provisoires aux règlements FINA pour les épreuves se déroulant en Atlantique, Manche et Mer du Nord avec possibilité de départ et d'arrivée hors de l'eau. L'utilisation de gobelets et bouteilles en plastique est interdite pour le ravitaillement des nageurs.

Pour certaines épreuves nécessitant l'utilisation de combinaisons thermiques, une souplesse dans l'application des règlements est préconisée compte tenu de la quasi impossibilité de trouver ces combinaisons sur le marché (rupture de stock, tailles manquantes, etc ....) Et pour faciliter le travail du jury, le port de bonnets numérotés peut être imposé par les organisateurs.

Une refonte du classement de la Coupe de Franc, des coupes régionales et du classement National des nageurs est en cours pour intégrer de façon plus rationnelle l'ensemble des participants dans ces classements.

Saison 2019 / des dates et lieux sont déjà arrêtées :

- Championnats de France 5 km indoor : 26 janvier à Sarcelles.
- championnats de France : Lac du Causse (Lissac sur Couze) près de Brive du 23 au 26 mai.

Natation artistique : Marie Claire DOUET

Les grandes lignes :

Saison 2017-2018

Les temps forts :

#### **Formation Interrégionale à ANGERS, le 18 novembre 2017**

- 27 personnes ont suivi cette journée de formation :
- Formation pour les bénévoles / responsables de clubs à NANTES en parallèle.

#### **Journée d'automne au Mans, les 19 novembre 2017**

76 nageuses : 45 Jeunes + 31 Juniors éléments tech + 3 seniors

A noter pour la Normandie : 2 nouveaux clubs présents Gravenchon, Le Havre

#### **N3 Juniors TOURS 17 et 18 Mars 2018**

38 ballets : 7 solos Libres, 5 solos tech, 12 duos libres, 4 duos tech, 2 équipes libres, 3 équipes tech et 7 combos

### **N3 Jeune CHOLET, les 14 et 15 Avril 2018**

91 nageuses : 91 concurrentes en Figures imposées, 27 soli, 14 duos ,7 équipes et 5 Highlight

### **N3 Avenir et Toutes catégories CAEN, les 29 et 30 Avril 2017**

AVENIR: 108 nageuses (+20 / 2017)

SENIOR toutes CAT: 110 nageuses

Compétition à venir

- Challenge Grand Ouest CAEN 9 et 10 Juin 2018: 22 clubs engagés.

Toutes les compétitions se sont déroulées dans de bonne condition sauf pour l'informatique des soucis dès les journées d'Automne et ils perdurent encore !

Problème important de sonorisation pour les N3 AVENIR ET TOUTES CAT.

Les stages sont en cours de préparation à savoir :

- **Stage de préparation Finales des Jeunes à NANTES 22 au 24 Juin 2018**  
13 nageuses, **1 nageur** – 2 Encadrants,
- **Stage inter Détection et Perfectionnement du 7 au 11 juillet 2018 à POITIERS.**  
Projet initial : 26 à 30 nageuses – 4 Encadrants.  
Faute d'encadrement, modifications des effectifs: 20 nageuses - 2 cadres
- **Stage SOLENE, stage inter OPEN Poitiers du 10 au 16 aout 2018 :**  
16 nageuses – 2 Encadrants, Dont Solène LUSSEAU (nageuse nantaise, ancienne du Pôle)

Budget :

Utilisation de l'aide interrégionale :

Le prévisionnel de répartition des moyens financiers (5 000€) était organisé ainsi :

- 20% séminaire
- 20% stage de préparation finale Jeune
- 60% stage de détection et perfectionnement

Saison 18-19

Objectifs:

- Reconduire les actions de stage et séminaire de la saison précédente.

Calendrier :

**Séminaire ETI 22 et 23 septembre 2018** à Ancenis Avec l'ETI élargie de 13h à 18h.

Eline ne pourra pas être présente le samedi mais sera présente le dimanche.

Samedi 18h, arrivée des membres de la commission pour une soirée conviviale

Dimanche matin : atelier de travail

**JA à Tours : 18 Novembre 2018 – Centre et PDL**

Juges Arbitres Christine Grosset et Isabelle Pochet

Aide juge arbitre Barbara Meyet

*Absence de Michèle M*

**N3 juniors à Caen : 16 et 17 mars 2019 – Organisation informatique Normandie et Bretagne**

**N3 jeunes à Rennes ou St Brieuc : 27 et 28 avril 2019 – Organisation informatique Bretagne et Normandie**

**N3 avenir et Séniors à Tours : 1 et 2 juin 2019 Organisation informatique Centre et PDL**

**Challenge Grand Ouest à Cholet : 8 et 9 juin 2019 Organisation informatique PDL et Normandie**

**Championnats de France hivers à Angers : 13 au 16 décembre 2018**

**Championnats de France juniors à Angers : 1<sup>er</sup> au 7 avril 2019**

**Championnats de France Jeunes à Montauban : 20 au 26 mai 2019**

**Finale des jeunes et Championnats de France Séniors à Strasbourg : 27 au 30 juin 2019**

**COMEN Nantes juillet 2019 en attente !**

**Colloque national 13 et 14 octobre 2018 : formation des jeunes  
Travail sur les figures avenir et jeunes du côté entraîneurs**

**Réunion présidents de commission les 12 et 13 janvier 2019 à Paris .**

Water polo : Hedi ROMDANE

Nos équipes sont encadrées et managées par Emilien BUGEAUD qui a bien voulu prendre en charge les stages, assisté par des entraîneurs locaux très motivés.

Mais notre volonté reste celle de disposer d'un conseiller technique fédéral consacré à cette tâche, car lui seul peut initier une stratégie globale et valoriser les projets locaux.

Il est de ce fait indispensable pour la formation des jeunes dans la mesure où il est le seul compétent à prodiguer la formation ENF3, celle là même qui permet à nos techniciens de faire passer l'épreuve du pass'compétition. Ce sésame est indispensable aux jeunes débutants pour pratiquer le Water Polo en compétition.

Nous attendons, par conséquent, avec beaucoup d'intérêt une solution à ce problème pour pouvoir réaliser nos objectifs sportifs.

Notre attente ne devrait pas être vaine dans la mesure où nous comptons dans nos ligues 2 vices présidents de la FFN qui et je n'en doute pas, peuvent user de leur influence pour satisfaire nos besoins élémentaires dans les 2 domaines technique et logistique.

Notre attente concerne également le projet du centre d'entraînement qui nous est indispensable pour progresser et faire accéder au haut niveau quelques uns de nos jeunes dont le potentiel est prometteur.

Je vous précise que notre territoire est le seul à en être démuné alors que le besoin est impérieux. Là aussi, nous comptons sur nos élus pour plaider notre cause et obtenir ce dont notre territoire a besoin.

Quant à moi, je suis prêt à me déplacer à la FFN pour produire les arguments nécessaires à la mise en place d'un tel projet qui a du mal à décoller.

Pourtant, nous ne manquons ni de moyens ni de lieu pour que cela devienne réalité.

Cela devient une urgence, car à l'heure actuelle, certains de nos jeunes les plus préparés et les plus doués nous quittent pour des horizons meilleurs, c'est-à-dire vers des clubs mieux équipés.

Nous pouvons déplorer le départ par exemple d'Ifig DUBAR formé et entraîné dans le club de LWP, pour le club de Mulhouse où les conditions lui sont très favorables ou alors, Pierre TANGUY d'Angers et Tom COLACO de Blois qui vont intégrer le club de Saint Jean D'Angély.

Il est par conséquent clair que notre progression est entravée par des moyens techniques et logistiques pas encore satisfaits. Nous ne pouvons à l'instar d'autres territoires établir des projets de développement viables.

Compte tenu des moyens dont nous disposons à l'heure actuelle, la saison 2017-2018 a permis à nos cadres techniques locaux de continuer malgré tout, à préparer les jeunes de toutes les catégories d'âges U11 U13 U15 U17 pour les maintenir à un niveau tel que leur participation aux compétitions fédérales n'en pâtisse pas.

Inutile par conséquent de vous dire que pour l'instant, nous travaillons à surmonter nos handicaps et à développer le Water Polo même dans le contexte que nous vivons, tout en sachant non sans appréhension, que les jeunes que nous nous battons à former avec beaucoup d'efforts et de pugnacité, sont susceptibles un jour de nous quitter pour aller exercer ailleurs, leur talent acquis chez nous.

Dans le cadre purement technique, le manque d'une structure de préparation dans notre territoire nous oblige à être imaginatifs. Nous envisageons pour la rentrée 2018-2019 de rassembler tous les entraîneurs de l'inter région pour une après-midi d'échanges. Cette initiative a plusieurs objectifs :

- Faire un recensement des cadres techniques dans notre territoire.
- Dégager une ligne directrice de l'ensemble des méthodes et des stratégies de formation et de développement du WP chez les jeunes.
- Fédérer le corps technique et créer une ETI afin de réfléchir sur la meilleure stratégie de préparation des jeunes.

Comme vous le voyez, nous sommes toujours dans la perspective d'amélioration de notre programme sportif pour faciliter l'accès à tous les jeunes quels que soient leurs niveaux.

Serge propose une réunion avec la DTN et les responsables de l'interrégion pour aborder les deux points proposés par hédi :

- L'absence d'un CTR dans le grand ouest.
- La mise en place d'une structure pour l'accession au haut niveau et la formation de jeunes potentiellement motivés.

Il est rappelé que les commissions interrégionales sont forces de propositions.

En ce sens, une commission ne peut prendre une décision de s'octroyer une carte bancaire sans l'accord politique de l'interrégion.

Olivier précise qu'un logiciel va être mis à disposition afin que les feuilles de matchs puissent-être gérées sur tablettes lors des matchs.

Examen du bilan financier.

Vincent précise que le water polo finira la saison sportive en positif.

Néanmoins, sans les amendes et la participation de l'interrégion, le polo serait tout juste à l'équilibre.

Il est demandé de regarder les possibles propres ressources, notamment la participation des joueurs lors des stages.

Il est constaté que la natation course réduit sensiblement ses actions afin de trouver un équilibre financier concernant le budget général.

Il est étonnant de constater que la commission water polo accepte la participation éventuelle de dirigeants extérieurs au grand ouest.

Dans ce cas, sans remettre en cause le dévouement et l'investissement de ces bénévoles, se pose logiquement la prise en charge de ces dirigeants par l'interrégion ?

Vincent KERREC demande si les réunions de l'interrégion peuvent se dérouler le samedi afin qu'il puisse y participer.

Les membres du Conseil de l'interrégion préfèrent maintenir le vendredi et demande au water polo de s'organiser en fonction.

Rappel.:

**Réunion Le vendredi 28 septembre 2018 à 9h30**  
**Au siège de la Ligue de Bretagne**  
**A Chartres de Bretagne**

Cette réunion est traditionnellement réservée aux :

- Quatre Présidents régionaux
- Jacques LEFEVRE
- Sébastien GANDELIN
- Jean Yves ABGRALL
- Marie Claire DOUET
- Hedi ROMDANE

**Il est 15h30, Serge remercie la Ligue de Normandie et les participants à ce Conseil et leur souhaite un bon retour.**



## Compte Rendu de Réunion GRAND OUEST Natation Artistique 1<sup>er</sup> juin 2018, Saint Briec

**Présentes :** Marie Claire DOUET, Magali LEBATTEUX, Christine GROSSET, Elise MARUT, Barbara SPIRY, Michèle ROUILLY, Christine NOUVEAU, Elina LEMICHEL DU ROY, Sandy VIGNETTE, Pascale PRIGENT, Isabelle POCHE

**Excusées :** Annabelle PIEDNOIR Mélanie ROSELET.

**Début de réunion 20h00**

### **A. Constitution des jurys**

Il existe un tableur Excel qui facilite la constitution des jurys. Il suffit de rentrer la compétition et le nom des juges en dernière page. Lorsque le jury est entré par le juge arbitre, les doublons s'inscrivent en rouge. Il est également noté la totalité des épreuves jugées par chaque juge pour permettre au juge arbitre de panacher les épreuves jugées par un même juge.

### **B. Problème de jurys**

Il faut essayer de régler le problème de juges qui ne sont pas présents sur toute la compétition. Il serait souhaitable de prévenir avant que les jurys sortent.

Noter sur le règlement qu'avant la clôture des engagements, les juges doivent signifier par mail s'ils ont un gros souci d'organisation.

Laisser : Les juges doivent être engagés sur l'ensemble de la compétition.

1 officiel par équipe (de 1 à 8 nageuses), puis 2 officiels minimum quand il y a plus d'une équipe. De plus, pour la ou les équipes supplémentaires engagées, proposer sur extranat des personnes pour aider (chrono, secrétariat, vidéo, déléguée).

Si les quotas ne sont pas respectés il y aura une pénalité financière.

### **C. A rajouter sur le règlement**

**Oublis d'engagements sur Extranat :**

**Le lundi suivant la clôture des engagements sur Extranat, le fichier csv en PDF sera envoyé aux différentes ligues qui devront les transférer aux clubs pour vérification des engagements. En cas de non retour avant le mardi 17h, une pénalité financière de 100€ sera appliquée si ajout des engagements jusqu'à la veille de la compétition.**

**Pour un ballet non engagé, il nagera le jour de la compétition mais sera hors classement et la pénalité financière sera également appliquée**

**Dénomination des fichiers informatiques de Musiques des ballets**

Afin de faciliter le classement des musiques lors de la préparation des compétitions, il est important de bien nommer les fichiers : **Epreuve catégorie club nom de la première nageuse.**

**Tirage au sort des ballets**

**Lors des compétitions, lorsqu'il y a au moins 12 ballets, il y a lieu de faire un tirage au sort à l'issue des imposées.**

## Jurys

Les juges doivent être engagés sur l'ensemble de la compétition.

1 officiel par équipe (de 1 à 8 nageuses), puis 2 officiels minimum quand il y a plus d'une équipe. De plus, pour la ou les équipes supplémentaires engagée(s), proposer sur extranat des personnes pour aider (chrono, secrétariat, vidéo, déléguée).

Si les quotas ne sont pas respectés il y aura une pénalité financière.

Avant la clôture des engagements, les juges doivent signifier par mail aux juges arbitres s'ils ont un problème majeur d'organisation.

Ajout sur le règlement d'un rappel de certaines pénalités à savoir :

### AS 11 PÉNALTÉS LORS D'UNE SESSION DE FIGURES IMPOSÉES

**AS 11.1** Une nageuse n'exécute pas la figure annoncée ou la figure ne comporte pas tous les éléments requis ou la figure est exécutée autrement que selon la description, le juge-arbitre ou le vice arbitre informe les juges et la concurrente que le résultat à cette figure sera zéro (0).

**AS 11.2** Dans une vrille continue, un écart de 180° (en plus ou en moins) dans le nombre exact de rotations requises serait considéré sous AS 11.1.

**AS 11.3** Dans une compétition de Figures Imposées, si le résultat pour une figure est zéro (0), le juge arbitre peut revoir la vidéo officielle.

---

### AS 18.3 Pénalités pour les Programmes Libres, les Programmes Techniques et le Combiné Libre et le Highlight.

Un (1) point de pénalité doit être déduit de la note de ballet si :

**AS 18.3.1** La durée de dix (10) secondes pour les mouvements sur la plage de départ est dépassée.

**AS 18.3.2** S'il y a écart de la durée limite autorisée pour l'épreuve libre (en plus ou en moins) conformément à la règle AS 14.1 et ASAG 5.

**AS 18.3.3** La durée de 30 secondes pour la marche de présentation est dépassée.

## D. Calendrier et binômes

**Séminaire ETI 22 et 23 septembre 2018** à Ancenis Avec l'ETI élargie de 13h à 18h.

Elina ne pourra pas être présente le samedi mais sera présente le dimanche.

Samedi 18h, arrivée des membres de la commission pour une soirée conviviale

Dimanche matin : atelier de travail

### **JA à Tours : 18 Novembre 2018 – Centre et PDL**

Juges Arbitres Christine Grosset et Isabelle Pochet

Aide juge arbitre Barbara Meyet

*Absence de Michèle M*

### **N3 juniors à Caen : 16 et 17 mars 2019 – Normandie et Bretagne**

Juges arbitres Magali Lebatteux et Elina Lemichel Du Roy ou Sandy Vignette

Aide juge arbitre Elise Marut

### **N3 jeunes à Rennes ou St Brieuc : 27 et 28 avril 2019 – Bretagne et Normandie**

Juges arbitres Magali Lebatteux et Elina Lemichel Du Roy

Aide juge arbitre Pascale Prigent

### **N3 avenir et Séniors à Tours : 1 et 2 juin 2019 Centre et PDL**

Juges arbitres Christine Grosset et Sylvie Hellard  
Aide juge Barbara Meyet et Christine Nouveau

### **Challenge Grand Ouest à Cholet : 8 et 9 juin 2019 PDL et Normandie**

Juges arbitres : Marylène Vialaret et Elise Marut  
Aide juge Florence Landais

**Championnats de France hivers à Angers : 13 au 16 décembre 2018**

**Championnats de France juniors à Angers : 1<sup>er</sup> au 7 avril 2019**

**Championnats de France Jeunes à Montauban : 20 au 26 mai 2019**

**Finale des jeunes et Championnats de France Séniors à Strasbourg : 27 au 30 juin 2019**

**COMEN Nantes juillet 2019 en attente !**

**Colloque national 13 et 14 octobre 2018 : formation des jeunes**

**Travail sur les figures avenir et jeunes du côté entraîneurs**

**Réunion présidents de commission les 12 et 13 janvier 2019**

## **E. Formations**

Afin d'organiser un stage la veille des journées d'automne, un sondage auprès des clubs sera organisé pour savoir ce qui les intéresse le plus.

Plusieurs pistes :

Stage portés avec Jean Luc Voyeux et Cyril Vieu pour toutes les nageuses d'un ballet

Travail spécifique pour les voltigeuses avec une intervenante en plongeon

Travail à sec et dans l'eau sur le travail de souplesse et technique des figures (éducatifs)

## **F. Nouveaux règlements**

Les Règlements devraient être validés le 2 juin à l'assemblée et la modification des licences votées.

Synchro-Nat. :

Création d'une épreuve technique « Jeune », dans le Synchro d'Or en plus de l'épreuve technique « Junior » existante.

Permettre aux régions de supprimer l'épreuve technique de synchro argent « Junior » et permettre à toutes les nageuses quelque soit leur âge de valider l'épreuve technique du synchro argent « Jeune ».

Permettre aux nageuses « Jeune » ayant obtenu un minimum de 60 points aux figures imposées aux championnats de France Hiver ou National 1 – Elite et titulaire d'un ballet (solo, duo, équipe ou highlight acro) d'obtenir l'équivalence du niveau Synchro Or.

Exemption : Exempter des Championnats Régionaux les ballets ayant obtenus les points de qualification pour les Championnats de France Hiver, lors des Journées d'Automne.

Catégorie Junior : Tous les résultats seront à 100%. Il n'y aura plus de scores additionnels 50% + 50%.

Championnats de France Hiver :

En catégorie Jeune, rajout de l'épreuve de duo libre en plus du solo libre et des figures imposées.

En catégorie Junior, les épreuves seront solo technique, duo technique et équipe technique de 4 à 8 nageuses. Toutes les épreuves compteront à 100%.

En catégories Jeunes ou Juniors, la qualification aux Championnats de France N1 - Elite de la saison en cours dans l'épreuve du solo prendra en compte les 12 finalistes (au lieu de 8 en N1 – Elite et 4 en N2) sous conditions d'avoir les points requis.

En catégorie Senior, le solo technique ne sera plus nagé sur ce championnat mais sur le championnat de France d'Eté Senior/Toutes Catégories.

Championnats de France d'été Jeunes : Remplacement de l'épreuve « Highlight » par l'épreuve « Highlight Acro » avec des portés imposés.

Championnats de France d'été Juniors N2 et N1-Elite :

Réduction des quotas

Augmentation des scores de qualification

Finales directes pour toutes les épreuves

Finale Nationale des Avenirs et des Jeunes :

Les garçons peuvent participer à la finale des avenir et des jeunes et se rajoutent au quota des filles.

Rajout des épreuves de duo et de duo mixte.

Duo mixte : Cette épreuve sera rajoutée dans chaque catégorie d'âge.

Combiné et Highlight : Ces épreuves sont autorisées à 6 nageuses minimum aux Championnats Régionaux.

Open de France WORLD SERIE FINA : Permettre aux meilleurs clubs Français de participer à l'Open de France.

**Fin de réunion à 23h00**